



Association à but non lucratif créé en 1987, le CEP CICAT, est un lieu d'information, de conseil et d'essais d'aides techniques et d'aménagements des locaux privés et professionnels pour l'amélioration du quotidien et l'accompagnement dans l'autonomie des personnes présentant tous types de déficiences (motrices, mentales ou sensorielles).

Notre équipe se compose de Médecins spécialisés en Médecine Physique et de Réadaptation, d'Ergothérapeutes, d'Ergonomes, d'Ingénieurs Biomédicaux et de Techniciens du bâtiment.



Dans le cadre du pôle Audition de nombreux partenariats ont été mis en place avec des fabricants de matériels spécifiques (prothèses auditives, accessoires auditifs, implants cochléaires et accessoires autonomie – flash lumineux, réveils vibrants...) pour nous permettre de vous présenter un large éventail de solutions.

VOTRE CONTACT



CEP CICAT

2 rue Evariste Galois
67201 Eckbolsheim
Tel: 03 88 76 16 50
Fax : 03 88 77 83 75
www.cep-cicat.com

en LSF ou texte : www.acces-o.fr/client/cep-cicat

PLAN D'ACCÈS



PÔLE AUDITION



Ecoutez tout ce que nous pouvons faire pour votre audition !

- Information, conseil, prévention
- Essais d'aides techniques
- Renseignements sur les aides financières...



www.cep-cicat.com/audition

VOUS ÊTES UN PARTICULIER...

Le Pôle Audition vous propose :

- des informations sur l'audition, la perte auditive, la prévention du risque auditif, les appareils auditifs
- des essais d'accessoires pour **mieux entendre la télévision, le téléphone ou votre entourage**, dans votre vie privée ou professionnelle
- des conseils à l'entourage de personnes déficientes auditives pour **communiquer plus facilement**
- des informations sur les **aides financières** disponibles pour vous équiper

Prenez rendez-vous au CEP !

Comme toutes les activités destinées aux usagers proposées par le CEP, tout est **entièrement gratuit et rien n'est à vendre.**



VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL...

Le Pôle Audition vous propose :

- des informations sur la déficience auditive, les aides techniques spécifiques ou les aides financières pour l'acquisition de matériel
- des sessions d'information autour de la déficience auditive ou de la **prévention du risque auditif** au sein de votre organisation
- des conseils pour **adapter l'environnement de travail** d'une personne déficiente auditive

